

<https://ricochets.cc/La-reserve-de-Chomeane-n-est-pas-une-mega-bassine-l-irrigation-est-necessaire-mais-l-a-ressource-doit-etre-mieux-partagee.html>



**La réserve de Choméane n'est
pas une « méga-bassine » ;
l'irrigation est nécessaire mais
la ressource doit être mieux
partagée**

Publication date: mardi 25 octobre 2022

- Les Articles -

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Droit de réponse demandé par la Confédération Paysanne de la Drôme suite aux articles d'Extinction Rébellion (XR) Vallée de la Drôme parus les 12 et 20 septembre 2022 sur le média « Ricochets ». Ces deux articles font référence à l'action « Poséidon » qui dénonce l'agrandissement de la réserve de Choméane à Divajeu et le projet de grande réserve potentiellement implantée dans la plaine de Chabrillan.



La réserve de Choméane n'est pas une « méga-bassine » ; l'irrigation est nécessaire mais la ressource doit être mieux partagée Droit de réponse de la Conf Drôme

Notre syndicat partage le constat d'XR sur le fond du problème qui est le partage de l'eau d'irrigation et surtout de son utilisation. D'ailleurs nous nous sommes prononcés au niveau national contre les « méga-bassines ». Nous défendons depuis de nombreuses années **un changement de modèle agricole** que nous portons au quotidien sur nos fermes, et devant les instances agricoles. D'ailleurs Ricochets s'est fait l'écho (cf. article du 15 octobre 2022) de la motion que nous avons proposée à la Chambre d'Agriculture de la Drôme, dans laquelle nous demandons un meilleur partage de l'eau d'irrigation et l'arrêt des extensions de réseaux à partir du Rhône. Point d'ailleurs qui n'est pas du tout abordé par XR et c'est bien dommage car cette année l'eau du Rhône est arrivée à Allex-Montoison et l'année prochaine ce sera le secteur de Crest-Nord. Cette manne à court terme maintient tout autant le système agricole en place, consomme énormément d'électricité...mais cela est plus discret et ne vide pas directement la rivière Drôme.

Pour revenir à nos « bassines », comme j'ai pu longuement l'expliquer à XR lors de notre entretien du 17 septembre, il nous faut être précis et clair face aux réactions que ce mot déclenche.

La définition d'une « bassine » dans l'article du 12 septembre est juste, et cela permet de montrer que la réserve ne répond pas à cette définition car :

- c'est un lac-gravière qui se remplit par la rivière Drôme en gravitaire (donc sans énergie) et par la nappe accompagnatrice, donc elle n'est pas étanche. J'ajoute qu'à l'origine c'est une extraction de gravier et non un lac naturel.
- Ensuite cette eau est pompée par le Syndicat d'Irrigation Drômois pour le bénéfice collectif d'une soixantaine d'irrigants du secteur Crest-Sud (Crest, Chabrillan et Divajeu) dont trois maraîchers qui vendent en local (Famille Martin, Grégoire Dussailly et le Gaec Ferme de l'Auberge, trois fermes que vous pouvez voir sur les marchés de Crest). C'est donc un projet collectif qui concerne potentiellement 500 hectares (à comparer aux 330 hectares irrigués en 2022).
- Enfin ce captage est extrêmement contrôlé par les services de l'Etat et les restrictions en sécheresse sont très fortes et peuvent même aller jusqu'à l'arrêt de l'irrigation comme nous l'avons vécu cette année. Pour rappel l'eau stockée dans une « bassine » s'affranchit des arrêtés sécheresse...

Pour ce qui est de l'agrandissement de Choméane, qui est d'ailleurs presque achevé, nous pouvons être par principe contre mais cela nous ne semble pas le coeur du problème. Ces travaux ne vont pas donner de nouveaux droits d'irrigation (bloqués depuis de nombreuses années) et n'arroseront pas de nouvelles parcelles mais permettront seulement en cas de coupure du réseau comme cette année de gagner des jours d'irrigation sans ponctionner la Drôme. En résumé ces travaux sécurisent un peu la ressource pour les irrigants mais ne posent d'aucune manière la question « qu'est-ce qu'on irrigue en priorité ? ».

En ce qui concerne le projet de « grand lac », il est encore tellement au stade de projet qu'il m'est difficile d'en parler avec précision. Je peux juste vous dire que ce ne serait toujours pas une « bassine » mais un lac-réservoir rempli l'hiver avec les crues de la Drôme... vous me direz que je joue un peu sur les mots, mais je souhaite simplement être précis.

En résumé, nous rejoignons clairement XR sur le constat et nous soutenons conjointement une aspiration profonde à un changement de modèle agricole. Cependant nous demandons de la clarté sur ces sujets qui peuvent créer de la confusion et de la division. Nous réaffirmons que nous ne pourrions pas nous nourrir sans irrigation et qu'il faut le garder en mémoire.

*Galcerand Serralongue, maraîcher-éleveur au GAEC Ferme de l'Auberge à Divajeu
Référént Eau Confédération Paysanne de la Drôme*



Confédération Paysanne
Syndicats pour une agriculture paysanne
et la défense de ses travailleurs

Membre de la Coordination européenne Via Campesina et de la Via Campesina

Crest, le 19 octobre 2022

**La réserve de Choméane n'est pas une « méga-bassine » ;
l'irrigation est nécessaire mais la ressource
doit être mieux partagée**

La réserve de Choméane n'est pas une « méga-bassine » ; l'irrigation est nécessaire mais la ressource doit être mieux partagée Droit de réponse de la Conf Drôme